



Eau-forte de H. Duvivier d'après Muller. © Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Le 31 mai 1793, le peuple parisien investit la Convention.

Robespierre impose une limite au prix du pain

La loi du Maximum a permis aux habitants des faubourgs de manger à leur faim.

Le pays est riche. Les récoltes sont abondantes, mais la faim tourmente le petit peuple des grandes villes. À l'été 1793, un manœuvre ne gagne que 20 sous par jour, lorsqu'il a de l'ouvrage. Il doit dépenser au quotidien près de 10 sous pour acheter une miche de pain de 1 kg, son aliment de base. Les familles laborieuses sont livrées à l'agiotage des commerçants (ils cachent leurs stocks de farine afin de les vendre ensuite plus cher) et ruinées par les banques, dont les spéculations ont entraîné, comme le souligne l'historienne Sophie Wahnich, « l'effondrement de l'assignat », le nouveau

papier-monnaie. C'en est trop ! Ouvriers et artisans veulent aiguillonner la majorité des députés, favorable à la liberté du commerce. Sortant des faubourgs de Paris, journaliers, blanchisseuses ou couturières s'invitent dans les tribunes de l'Assemblée nationale et par-

ticipent aux débats. Ils reçoivent le soutien des jacobins, dont le chef de file Maximilien de Robespierre était décidé à changer leur vie, avant même la prise de la Bastille : « La plus grande partie de nos concitoyens est réduite par l'indigence au seul souci de survivre ; (...) elle est mise dans l'incapacité de réfléchir aux causes de sa misère et aux droits que la nature lui a donnés* ». Robespierre fait donc voter la loi du Maximum, qui instaure un prix plafond pour trente produits de base, comme le savon, les chandelles... La miche de pain revient à 4 sous jusqu'à l'été 1794. Les jacobins sont par la suite renversés et le « Maximum » abrogé par des députés qui martèlent qu'« un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre naturel ». Depuis, les « bras nus » ont régulièrement revendiqué leur droit à l'alimentation. Entre 1944 et 1978, un contrôle strict des prix est ainsi de nouveau en vigueur. Dix ans plus tard, les associations de solidarité obtiennent la création d'un programme européen de distribution alimentaire, transformé en janvier dernier en Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). **Olivier Vilain**

* *Silence aux pauvres*, Henri Guillemin, éditions Utovie, 2012

Cette année-là

- Mai. L'Empire britannique impose une taxe qui affamera les paysans indiens jusqu'en 1943.
- Juin. La seconde Déclaration des droits de l'homme proclame que « la société doit la subsistance aux citoyens », en procurant du travail ou, à défaut, « les moyens d'exister ».
- Août. Sous la pression des insurgés menés par Toussaint Louverture, l'esclavage est aboli dans la colonie française qui deviendra Haïti.